

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubais, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent être envoyées de la main, avant 11 heures.

AVIS A NOS CLIENTS, CORRESPONDANTS, DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, de nous qu'il soit accompagné de chèques, de dépôts, de... (text continues)

A TRAVERS LA VILLE

L'ÉCLAIRAGE DES AUTOMOBILES

Au cours de la tournée de samedi, entre 20 h. et 24 h., l'agent Dupire, accompagné de gendarmes allemands, ont effectué des opérations de contrôle de la circulation automobile au lieu dit « Le Fer à Cheval », dans le quartier de la collation, ont été retenus à MM. Marc Centre, domicilié à Loos-les-Lille, 23, industriel, 38, rue Edouard-Ansele, et Robert Motte, 36, rue Edouard-Ansele, dont l'éclairage des véhicules n'était pas réglementaire.

L'OCCLUSION DES LUMIÈRES

Au cours d'une récente tournée de surveillance pour l'occlusion des lumières, les agents de police, accompagnés de gendarmes allemands, ont relevé de nombreuses contraventions, notamment dans les rues du Grand-Chemin, de la Gare et des Champs. Des procès-verbaux ont été rédigés.

EXCELSIOR DE ROUBAIX-TOURCOING BAT ÉTOILE SPORTIVE DE RONCQ

PAR 3 A 1

Ce match qui déplaçait Roncq au Stade Amédée Prouvost débuta de manière très plaisante, les deux équipes s'efforçant de pratiquer un jeu basé à nos réserves. Le jeu fut attendu la 20e minute pour qu'une combinaison des avants de l'Excelsior amène Roth en position de shoot. Celui-ci empila fort et rapidement le ballon dans le but de l'Excelsior. Le gardien Potier fut détourné en extrême en corner.

A la reprise les équipes se ressentent très nettement des efforts du début et elles faiblissent toutes deux, les joueurs sont fatigués. Le jeu devient extrêmement décousu. L'équipe de l'Excelsior est néanmoins celle qui tient le plus longtemps et celle qui réussit à marquer deux buts de l'Excelsior. Fitez bien lancé par Debacker, viennent confirmer sa victoire méritée.

ON NE DISCUTE PLUS...

Des avantages sociaux de la Loterie des moristes, naguère, ont cru pouvoir discuter.

Nulle discussion, maintenant, n'est permise. Dès lors que tout le bénéfice est attribué au soulagement de la misère, quiconque prend un billet, accompli un acte de bienfaisance.

Les gagnants ont fait un bon placement qui leur permettra, d'ailleurs, d'autres bonnes actions.

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket N° 1 se poursuivra ce mercredi 27, dans l'ordre suivant :

Secteur 10, Foyer d'Éducation Ouvrière, 178, rue Jules Guesde, 8 à 12 h. ; rue Denain, av. Delory (de l'Av. Lenoir à la T. Ed. Vallant), 14 à 17 h. 30 ; rue Tunis, Pascal.

Secteur 11, Foyer d'Éducation Ouvrière, rue Lannoy, 279, 210 à 214 ; Lesquiers, Pignolle, Figueux, Montgillot, La Fontaine, Malplaque, Maugebe.

Secteur 12, Foyer d'Éducation Ouvrière, rue Lanly 279 B-588, 388-396 ; Lamartine, Leers, Q. de Leers, rue de Maulant.

Secours aux personnes privées de ressources

Le paiement aura lieu dans l'ordre suivant :

Vendredi 29 novembre : à 8 h., N° 1 à 350 ; à 9 h., 351 à 710 ; à 10 h., 711 à 1116 ; à 11 h., 1117 à 1360 ; à 14 h., 1361 à 1710 ; à 15 h., 1711 à 2280 ; à 16 h., 2281 à 2790 ; à 17 h., 2791 à 3230.

Samedi 30 novembre : à 8 h., 3231 à 3530 ; à 9 h., 3531 à 3630 ; à 10 h., 3631 à la fin.

Prière de se conformer strictement à cet horaire. Aucun paiement n'aura lieu après l'horaire fixé.

Le paiement des retraites ouvrières

La Caisse d'Assurances sociales La Famille Capitalisation fait savoir à ses retraités que les pensions à échéance du 1^{er} décembre 1940 leur seront payées à domicile par le service de la poste, au cours de la première quinzaine de décembre et sans aucune formalité.

Les retraités n'auront donc pas à se déranger pour encaisser leur pension et ils devront laisser attaché à leur livret, leur coupon.

Les retraités qui auraient changé d'adresse ou qui n'auraient pas encore touché les termes déjà échus de leur pension, sont priés de le signaler à la caisse, rue du Grand Chemin, 19, à Roubais, en précisant leur adresse actuelle et en rappelant leur numéro matricule.

LES BOUCHERS OUVRIERS OBLIGATOIREMENT DELIVRER UNE FIGE A LEURS CLIENTS

Il est rappelé que l'article 6 du décret du 20 mai 1940 fait obligation aux bouchers, sous peine de sanctions prévues audit décret, de délivrer pour toute vente de viande au détail un bulletin mentionnant la dénomination précise du morceau, le poids et le prix total de la marchandise vendue.

Pour les ventes effectuées sur un marché, il pourra être admis que les indications numérotées ci-dessus soient inscrites sur le papier d'emballage de la viande.

POPULATION NÉ À NÉCHIN (Belgique) le 21 avril 1944.

M. Broux avait contracté mariage à Leers le 20 octobre 1933 et était veuf depuis une quinzaine d'années. Malgré son grand âge il jouissait encore, malgré quel-ques infirmités, d'une santé assez robuste, et beaucoup croient en sa longévité. Il mourut à 82 ans, le 21 avril 1944. Ce n'est que depuis quelques semaines seulement qu'il fut frappé d'un malaise qui, hélas, devait l'emporter. La mort de ce bon vieillard, d'unanimes regrets. Ses funérailles seront célébrées mercredi, à 9 h., en l'église de Leers.

DU FAIT DE CE DISPARITION ET DE CELLE DU VICE-DOYEN

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

LA MORT D'UN VIEILLARD

notamment nous avons annoncé la mort il y a quelques jours, la doyenne de la population d'échoit à Mme Vve Hoornaert-Desmarez, domiciliée à Leers, rue Victor-Hugo, 72, et le vice-doyen à Mlle Victorine Samain, domiciliée à Leers, rue Mollière, âgées respectivement de 92 et 91 ans.

MORU PAR UN CHIEN

Dimanche vers 16 h., le jeune Cocheux Robert, 13 ans, demeurant à Lille, 78, rue du Moineau, qui passait rue de Paris, a été mordu par un chien dont le propriétaire n'a pu être identifié ; l'animal s'est enfui et le jeune Cocheux a dû aller se faire soigner à l'hôpital. Les parents du jeune Cocheux ont été invités à faire suivre, par leur fils, le traitement anti-rabique.

ÉTEIGNEZ VOS LUMIÈRES

Dimanche, à 19 h. 20, le gardien de la paix Paquier a requis M. Delbarre, serrurier, 54 rue Basse, à l'effet de pénétrer dans les locaux occupés au N° 12, rue Esquermois, par les établissements Bata, dans le but d'éteindre l'éclairage intensif non camouflé, qui existait au 1^{er} étage de l'immeuble, alors que l'établissement était inoccupé. Une convention sera relevée à la charge du gérant.

LES AUDITIONS DE STE-CÉCILE AU CERCLE CHORAL « LES XXX »

Après leur récente et impressionnante audition en l'église Saint-Maurice, en hommage à la mémoire de leurs défunts et de nos concitoyens morts pour la France, « Les XXX », poursuivant leurs travaux, préparent les traditionnelles auditions de Sainte-Cécile, qui donneront, en différentes églises de la Ville, au cours du mois de décembre, aux dates que nous indiquerons ultérieurement.

ÉTAT CIVIL

Naisances. — Sanctum Daniel, 9, rue d'Oran. — Lard Jolene, 15, Place des 4 Chemins. — De Groote Charles, 11, rue du Marché Mortier. — Blanchardier Nicolas, 41, rue de Valenciennes. — Schricko Guy, 47 bis rue Képler. — Marchand Lucien, 37, rue des Pyramides. — Savary Georges, 37, rue de Valenciennes. — Hemony Jacques, 11, rue Kleber. — Lemaire Jean-Marie, 11, rue Monge. — Bégué Monique, 185, rue du Faubourg des Postes. — Victorien, 185, rue de Valenciennes. — Desroix Brigitte, 21, rue Négrier. — Kempenaar Adolphe, rue Baisac, cour Thieffry, 7, rue de Valenciennes. — Peuple, 36, rue de Valenciennes. — Bégué Jolene, 44, rue Desiré Bondues.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

Remise des nouvelles cartes de lait

M. Maurice Lejour, Maire, fait connaître qu'une nouvelle carte de lait sera établie pour les ayants droit ci-après : Enfants de 0 à 6 ans, pour 3/4 de litre par jour ; Enfants de 6 à 14 ans, pour 1/4 de litre par jour ; Femmes enceintes, mères allaitantes, malades, pour 1/2 litre par jour.

DANS LA RÉGION

La défense de circuler en auto sans autorisation

L'opinion, non justifiée, régnait encore toujours parmi la population que certaines catégories d'automobiles peuvent être utilisées, ou que la circulation sans autorisation n'est pas un délit, mais un simple manquement. La population est informée à titre d'avertissement que le tribunal de guerre de l'Oberfeldkommandantur de Lille a condamné récemment un homme à trois mois de prison pour avoir utilisé une fois sans autorisation un véhicule sans permis. L'autorisation demandée. La motocyclette a été confisquée, ainsi que la loi le prescrit en pareil cas.

Insultes à l'égard des soldats allemands

Des insultes à l'égard des soldats allemands ont été commises par un jeune homme, âgé de 19 ans, domicilié à Lille, qui a été condamné à trois mois de prison pour avoir insulté un soldat allemand, au cours d'une discussion d'ordre privé dans une pâtisserie locale.

La réglementation des transports routiers

La Préfecture de Nord, considérant la pénurie des moyens de transport dont dispose le département de Nord par suite des circonstances actuelles et la nécessité d'assurer la meilleure utilisation de